

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquantième (50^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 17 septembre 2019, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant.

- Présents :
- M. Michael Averill
 - M^{me} Mirelle Beaudet
 - M. Denis Bertrand
 - M^{me} Line Boucher
 - M^{me} Marie-Christine Busque
 - M. Paul Calce
 - M^{me} Nancy Desjardins
 - M^{me} Anne-Marie Girard
 - M. Marc-Antoine Lachance
 - M^{me} Nadine Le Gal
 - M^{me} Josée Longchamp
 - M^{me} Julie Paquette
 - M. Ryan Paulsen
 - M. Jacques Gérard Regnaud
 - M. Benoit Rochon
 - M^{me} Patricia Tremblay
- Invités :
- | | |
|---|---|
| M. François Adam, directeur général | Institut du véhicule innovant |
| M. Alain Aubuchon, directeur | Direction de la vie étudiante |
| M. Ando Ballaman, adjoint à la direction | Direction générale et Affaires corporatives |
| M ^{me} Chantal Henri, directrice | Direction des ressources humaines |
| M ^{me} Janic Lauzon, directrice générale | Centre de développement des composites du Québec |
| M. Stéphane Marcoux, directeur | Direction des ressources matérielles |
| M ^{me} Cristina Telcian | Direction des finances et de l'approvisionnement |
| M. Patrick Verstraelen, directeur | Direction de la formation continue, services aux entreprises et international |
- Excusée :
- Julie Boisvert
- Secrétaire :
- M^{me} Diane Bournival, coordonnatrice
- Service des affaires corporatives

01.01 Adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum, souhaite la cordiale bienvenue aux membres et invités en ce début d'année scolaire. L'assemblée est ouverte à 18 h 32. Le président souligne l'arrivée de trois nouveaux membres : M^{me} Marie-Christine Busque représentant le personnel professionnel, M. Ryan Paulsen, représentant les étudiants inscrits à un programme d'études préuniversitaires, et M. Jacques Gérard Regnaud, représentant les parents d'étudiants. Les membres se présentent à tour de rôle. M. Benoit Rochon précise qu'il termine son deuxième mandat à titre d'administrateur et le président en profite pour le remercier pour son implication. Par la suite, M. Calce procède à la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à celui-ci :

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
01.01	Adoption de l'ordre du jour	5
01.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2019	5
01.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2019	5
01.04	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 7 juin, 21 juin, 28 juin et 23 août 2019 ainsi que de la réunion extraordinaire du 12 juillet 2019	5
01.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études	30
01.06	Résolution — Rapport annuel 2018-2019 et plan de travail 2019-2020 du Centre de développement des composites du Québec	20
01.07	Résolution — Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec	5
01.08	Résolution — Plan de travail 2019-2020 de l'Institut du véhicule innovant	15
01.09	Résolution — Projet de nouvelle infrastructure pour l'Institut du véhicule innovant	10
01.10	Résolution — Nominations des membres de la commission des études 2019-2020	5
01.11	Résolution — Rapport du groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme	20
01.12	Élections	20
	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence • Comité exécutif • Comité de déontologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-présidence • Comité d'appel • Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études
01.13	Résolution — Rapports d'évaluation 2018-2019 de la directrice générale et de la directrice des études	15
01.14	Résolution — Objectifs professionnels 2019-2020 de la directrice générale et de la directrice des études	15

01.15	Informations et divers : <ul style="list-style-type: none"> - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier - Avis de motion <i>Règlement n° 14 relatif au Code de vie du Collège</i> - Assemblée du conseil d'administration et formation du 22 octobre 2019 	5
01.16	Levée de la séance	
		180

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Julie Paquette, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 septembre 2019, et ce, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2019

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M^{me} Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M^{me} Line Boucher, appuyée par M^{me} Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2019, et ce, tel qu'il a été présent ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2019

M^{me} Nadine Le Gal informe les membres de deux suivis :

- Point 08.07 concernant la nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) *Évaluateur-estimateur de bâtiments* : La première cohorte démarrera le 21 octobre prochain. Il y a actuellement 16 personnes inscrites. Un enjeu a été identifié en ce qui concerne les exigences en mathématiques des personnes intéressées et des mesures d'aide seront probablement offertes à l'avenir. Cette nouvelle AEC suscite beaucoup d'intérêt. Le diplôme permet de travailler, entre autres, dans le secteur municipal ou au sein d'un bureau d'évaluateur agréé, mais il ne permet pas d'accéder au titre d'évaluateur agréé, profession régie par à l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.
- Point 08.16 concernant la *Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* : Le comité a pratiquement terminé les travaux relatifs à la révision de ce document officiel. Les modifications proposées devraient être soumises pour adoption lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

01.04 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 7 juin, 21 juin, 28 juin et 23 août 2019 ainsi que de la réunion extraordinaire du 12 juillet 2019

Les membres ont pris connaissance de ces procès-verbaux et n'ont pas de question à propos de ceux-ci.

01.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

➤ Président

M. Paul Calce, président, a assisté à l'annonce faite au Collège par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, de la révision du modèle de financement des cégeps et du réinvestissement majeur en éducation visant à mieux répondre aux besoins de la population étudiante. Lors d'une autre conférence de presse tenue au Collège, M^{me} Sylvie D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides, a également annoncé la création d'un pôle régional en enseignement supérieur dans la région des Laurentides. Ce pôle sera composé du Collège Lionel-Groulx, du Cégep de Saint-Jérôme, de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et une aide financière gouvernementale de 250 000 \$ sera versée.

En terminant, le président mentionne qu'il a participé aux travaux du groupe de travail sur la gouvernance et à ceux du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études.

➤ Directrice générale

En introduction, M^{me} Nadine Le Gal rappelle que la Direction des études et la Direction générale n'ont pas présenté de rapport depuis la séance du mois de mai. Afin de ne pas alourdir l'assemblée qui comporte un ordre du jour chargé, M^{me} Patricia Tremblay et elle-même se limiteront à la présentation de cinq sujets.

M^{me} Le Gal souligne la présentation de la planification stratégique 2019-2024 « On voit plus grand ensemble », adoptée lors de l'assemblée du conseil d'administration de juin dernier, lors de l'accueil du personnel des trois campus. Chaque aspiration était alors représentée par un superhéros (un membre de la direction). La diffusion de la planification stratégique a maintenant lieu auprès de nos partenaires.

En plus des annonces mentionnées dans le rapport du président, deux autres points de presse visant le Collège ont eu lieu au cours des dernières semaines. Le Centre collégial de Mont-Laurier a reçu le député de Laurentides-Labelle, M. David Graham, pour l'annonce de l'octroi d'une subvention de 150 000 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada qui permettra d'acquérir des équipements de pointe en soutien à la recherche. M. Patrick Verstraelen, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international, a participé à l'annonce faite par la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M^{me} Marie-Claude Bibeau, de l'octroi d'une somme pouvant atteindre 20 M\$ au cours des cinq prochaines années. Cette subvention d'Affaires mondiales Canada vise à permettre aux femmes et aux adolescentes d'avoir accès à un ensemble complet de services de santé sexuelle et reproductive au Mali.

Un consortium formé du Centre de coopération internationale en santé et développement, du Cégep de Saint-Jérôme et de l'Université de Sherbrooke offrira une formation aux professionnels, gestionnaires et formateurs de la santé au Mali. Ce nouvel engagement international s'inscrit dans la continuité du projet DÉCLIC.

Les travaux préparatoires à la réalisation de la nouvelle infrastructure du Centre collégial de Mont-Tremblant se poursuivent. Des discussions ont lieu avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et la Ville de Mont-Tremblant.

Conformément à la décision prise au printemps dernier et dans la foulée du mouvement *La planète s'invite au Parlement*, le Collège tiendra, dans ses trois campus, la *Journée institutionnelle pour le climat* le 27 septembre prochain. M^{me} Le Gal rappelle que tous les membres sont invités et que l'horaire de la journée sera acheminé tant pour Saint-Jérôme que pour Mont-Tremblant et Mont-Laurier. En lien avec la lutte aux changements climatiques et le développement durable, les stations de tri ont été installées dans les trois campus.

En terminant, M^{me} Nadine Le Gal mentionne que le Collège a accueilli M^{me} Cristina Telcian, à titre de nouvelle directrice des finances et de l'approvisionnement, M^{me} Josée Courville, nouvelle gestionnaire administrative au Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), et M^{me} Catherine Ricard, à titre de directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant. M^{me} Le Gal informe les membres du décès tragique du fils de M^{me} Ricard, heurté par un autobus scolaire à Sainte-Agathe-des-Monts. Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a offert ses services afin d'aider les employés qui en auraient besoin et cette mesure a été très appréciée. De cette épreuve émane une grande solidarité de la part du milieu et un désir d'aider la famille de M^{me} Ricard.

➤ **Directrice des études**

M^{me} Patricia Tremblay informe les membres qu'une demande d'augmentation du devis pédagogique du Collège a été déposée auprès du MEES en date du 30 juin 2019. Selon les données disponibles, le Collège devrait avoir une augmentation de la population étudiante à temps complet à l'enseignement régulier de 1 000 étudiantes et étudiants d'ici trois ans. Ceci porterait notre devis pédagogique à 5 400 étudiantes ou étudiants. Il est nécessaire de planifier cette augmentation tant sur le plan des infrastructures que de l'accueil. Une réponse est attendue au cours des prochains mois.

M^{me} Tremblay mentionne qu'elle ainsi que M^{me} Nadine Le Gal arrivent de France, où des rencontres ont été organisées pour conclure des ententes de passerelles, de stages, de mobilité enseignante et étudiante, de formation et d'échanges culturels. Depuis leur retour, des pourparlers sont en cours avec trois institutions afin de développer divers partenariats. Certains commentaires ont fait état d'une plus grande souplesse du système d'éducation québécois au regard du système d'éducation français. Notamment, le changement de programme est facilité au Québec.

Plusieurs partenariats sont en cours, entre autres :

- Avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec pour le programme *Techniques de gestion hôtelière* : la grille de cours est terminée et les divers documents d'entente ont été rédigés. Cependant, quelques détails sont encore à régler.
- Avec la Commission scolaire des Laurentides et l'École hôtelière des Laurentides : les collaborations possibles sont évaluées et un plan de communication conjoint a vu le jour.

Une démarche d'accompagnement par un professionnel a été entreprise afin de voir si une éventuelle intégration des deux ordres pourrait être réalisable dans le cadre d'un projet commun. Les deux volets seront abordés en parallèle, en réfléchissant au type de partenariat qui serait le plus profitable pour les deux institutions.

- Avec le CISSLAU : des rencontres ont lieu pour les dossiers suivants :
 - o Cliniques de masse ;
 - o Partage de ressources d'experts ;
 - o Analyse de programmes d'intervention ;
 - o Collaborations ponctuelles (ex. : conférences, perfectionnement, etc.).

M^{me} Tremblay mentionne que la cérémonie de remise des Phénix s'est tenue, le 19 août dernier, après l'accueil du personnel de la session d'automne 2019. M^{me} Mirelle Beaudet a remporté le Phénix « Enseignante de l'Année » et l'assemblée l'a applaudie à titre de félicitations.

En conclusion, Mme Tremblay précise que les discussions se poursuivent avec le Collège Lionel-Groulx pour une carte concertée des programmes dans la région des Laurentides. De belles rencontres ont été tenues pour discuter du développement de la formation à distance.

01.06 Résolution — Rapport annuel 2018-2019 et plan de travail 2019-2020 du Centre de développement des composites du Québec

M^{me} Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), souligne les faits saillants de l'année 2018-2019 qui fut une année record pour le Centre, et ce, tant en ce qui concerne les revenus des projets que le nombre de clients. Elle poursuit ensuite avec le plan de travail de l'année en cours et le processus d'intégrité requis au CDCQ.

Rapport annuel 2018-2019

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du Régime budgétaire et financier des cégeps, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ;

CONSIDÉRANT que ce rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et qu'il ne constitue pas un outil de promotion pour le Centre de développement des composites du Québec, sa diffusion étant limitée aux personnes concernées au MEES et au MEI ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2018-2019 est présenté au conseil d'administration par M^{me} Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ.

Plan de travail 2019-2020

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), aux fins de reddition de comptes, doivent produire annuellement certains documents, dont leur plan de travail ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du Régime budgétaire et financier des cégeps, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ;

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2019-2020 du Centre de développement des composites du Québec est présenté au conseil d'administration par M^{me} Janic Lauzon, directrice générale.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Anne-Marie Girard, propose :

« - d'entériner le rapport annuel 2018-2019, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du Centre de développement des composites du Québec à des fins de diffusion, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ;

- d'entériner le plan de travail 2019-2020, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du Centre de développement des composites du Québec à des fins de diffusion, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). »

C.A. 01 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.07 Résolution — Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec

CONSIDÉRANT que la Direction générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) est consciente de la valeur de la propriété intellectuelle, de l'intégrité en recherche, de la confidentialité et de l'impartialité et qu'elle accorde une attention particulière aux conflits d'intérêts, réels, potentiels ou apparents ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de sa certification ISO/CEI 17025, le CDCQ s'est engagé à mettre en œuvre un processus afin de prévenir la participation à des activités qui pourraient réduire la confiance en ses compétences, son impartialité, son jugement et son intégrité opérationnelle et visant à assurer la protection des informations confidentielles de ses clients ;

CONSIDÉRANT que M^{me} Janic Lauzon, directrice générale, présente le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010¹) mis en place et qui recommande que tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration du Collège soient tenus de signer annuellement le formulaire FORC012 ou d'obtenir une résolution adoptant les engagements du formulaire FORC012 ;

CONSIDÉRANT que l'adoption de la résolution ci-dessous équivaut à l'endossement par les membres du conseil d'administration des engagements du formulaire FORC012.

¹ Procédure de gestion Qualité Laboratoire.

M^{me} Mirelle Beaudet, appuyée par M^{me} Nancy Desjardins, propose :

« d'endosser le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) et les obligations contenues dans le formulaire FORC012 mis en place par le Centre de développement des composites du Québec lesquels seront présentés à toute nouvelle personne qui sera nommée au comité de direction ou au conseil d'administration en cours d'année et de notifier tout changement de situation à la Direction générale du Collège. »

C.A. 02 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.08 Résolution — Plan de travail 2019-2020 de l'Institut du véhicule innovant

L'Institut du véhicule innovant (IVI) a connu, encore cette année, une forte demande pour ses services. M. François Adam, directeur général, mentionne qu'afin d'être en mesure de répondre à la demande, l'IVI a embauché six nouveaux employés cette année, dont une première chercheuse. Afin de faciliter le recrutement de nouveaux ingénieurs ou ingénieures, l'IVI a aussi ouvert un bureau dans le quartier de l'intelligence artificielle de Montréal.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), aux fins de reddition de comptes, doivent produire annuellement certains documents, dont leur plan de travail ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du Régime budgétaire et financier des cégeps, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ;

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2019-2020 de l'Institut du véhicule innovant est présenté au conseil d'administration par M. François Adam, directeur général.

M^{me} Josée Longchamp, appuyée par M^{me} Patricia Tremblay, propose :

« d'entériner le plan de travail 2019-2020, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale de l'Institut du véhicule innovant à des fins de diffusion, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). »

C.A. 03 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.09 Résolution — Projet de nouvelle infrastructure pour l'Institut du véhicule innovant

CONSIDÉRANT que les locaux abritant l'Institut du véhicule innovant (IVI), centre collégial de transfert de technologie affilié au Collège, s'avèrent insuffisants pour la croissance actuelle qu'il connaît et que des démarches ont été entreprises afin de trouver une solution ;

CONSIDÉRANT que le Collège a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à la recherche, volet 2 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche* du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), et ce, après avoir obtenu l'approbation du conseil d'administration le 27 juin 2017 [résolution C.A. 49 (2016-2017)] ;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2019, le Collège a reçu l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation, pour le financement de cette nouvelle infrastructure et que la convention d'aide financière concernant le soutien financier du MEI a été signée par le Collège ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Jérôme (la Ville), qui désire assurer la croissance de l'IVI sur son territoire, s'est engagée, par résolution du conseil municipal adoptée le 11 juillet 2017, à céder un terrain dans le quartier industriel où sera érigée la nouvelle infrastructure ;

CONSIDÉRANT que la Ville transfèrera à titre gratuit une partie du lot 5 983 450 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, partie du lot qui fera l'objet d'une subdivision cadastrale et que l'acte de transfert de propriété contiendra une clause de préemption ou droit de premier refus en faveur de la Ville ;

CONSIDÉRANT qu'un Plan fonctionnel et technique (PFT) a été préparé afin de répondre aux besoins en les détaillant et en compilant les données pertinentes à la réalisation du projet ;

CONSIDÉRANT que la superficie minimale du terrain requise pour la réalisation du projet a été déterminée à l'intérieur du PFT ;

CONSIDÉRANT que la Ville a proposé un projet de subdivision de terrain d'une superficie approximative de 23 286 m² et que des études environnementales sont en cours sur ce terrain ;

CONSIDÉRANT que le terrain cédé devra répondre aux besoins identifiés dans le PFT et que les études environnementales en cours devront être concluantes et permettre la réalisation du projet de nouvelle infrastructure.

M. Michael Averill, appuyé par M. Jacques Gérard Regaud, propose :

« - d'accepter la cession à titre gratuit, par la Ville de Saint-Jérôme au Collège, d'un terrain à être subdivisé (étant une partie du lot 5 983 450 du Cadastre du Québec) qui devra répondre aux besoins identifiés dans le Plan fonctionnel et technique préparé pour l'agrandissement de l'Institut du véhicule innovant, pour lequel les études environnementales en cours devront être concluantes et dont l'acte de cession comprendra un droit de premier refus en faveur du cédant ;

- d'autoriser deux officiers du Collège à signer l'acte de transfert ainsi que tout document utile ou nécessaire pour à la réalisation de ce projet. »

C.A. 04 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.10 Résolution — Nominations des membres de la commission des études 2019-2020

CONSIDÉRANT l'article 3 du *Règlement n° 15 concernant la commission des études* qui fixe le nombre de membres à 24 et détermine la provenance de ces derniers ;

CONSIDÉRANT que les membres doivent être nommés par le conseil d'administration à la suite d'une recommandation de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants ou après désignation par leur groupe respectif pour les autres membres ;

CONSIDÉRANT que la liste des membres désignés, incluant la provenance, qui composeront la commission des études 2019-2020 a été déposée dans les documents afférents de l'assemblée.

M^{me} Julie Paquette, appuyée par M^{me} Nancy Desjardins, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études 2019-2020 du Cégep de Saint-Jérôme les personnes mentionnées sur la liste présentée par la Direction des études, et ce, en conformité avec l'article 3 du *Règlement n° 15 concernant la commission des études*. »

C.A. 05 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.11 Résolution — Rapport du groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme

M. Paul Calce présente le rapport du groupe de travail sur la gouvernance du Collège. Il invite les membres qui ont participé aux travaux à ajouter tout commentaire qu'ils jugent pertinent.

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté une résolution, en date du 14 mars 2018, approuvant la mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la structure et aux règles de gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme ;

CONSIDÉRANT que le groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme a tenu trois rencontres qui ont eu lieu les 29 mars, 16 mai et 26 août 2019 ;

CONSIDÉRANT que les commentaires recueillis lors du sondage sur le fonctionnement des assemblées du conseil d'administration réalisé en juin 2018 ainsi que les réponses formulées à la suite de la formation *Pour une gouvernance, créatrice de valeurs* qui s'est tenue en octobre 2018 ont été analysés ;

CONSIDÉRANT que les membres du groupe de travail présentent un premier rapport contenant des recommandations relatives aux outils permettant de faciliter le travail de préparation des membres du conseil d'administration aux assemblées, à la formation qui devrait leur être offerte annuellement et aux différents comités qui sont rattachés, tant les comités existants que ceux qui ont été proposés à la suite de la formation sur la gouvernance ;

CONSIDÉRANT que le groupe de travail sur la gouvernance propose que si les recommandations contenues dans le rapport sont acceptées, un mandat lui soit confié afin qu'il procède à la mise sur pied d'un comité de gouvernance et d'éthique afin de poursuivre la réflexion et qu'il propose des modifications aux règlements n^{os} 1 relatif à la régie interne du Cégep de Saint-Jérôme, 11 relatif à la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études et 14 relatif au Code de vie du Collège.

M^{me} Marie-Christine Busque, appuyée par M^{me} Line Boucher, propose :

« d'entériner le rapport du groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme, et ce, tel qu'il a été présenté par la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration, et d'autoriser les membres du groupe de travail à mettre en œuvre les recommandations qu'il contient. »

C.A. 06 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.12 Élections :

- Présidence
 - Comité exécutif
 - Comité de déontologie
 - Vice-Présidence
 - Comité d'appel
 - Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études
-

Les membres nomment M^{me} Diane Bournival à titre de présidente d'élection et M. Ando Ballaman à titre de scrutateur et secrétaire d'élection.

➤ Présidence

M^{me} Diane Bournival rappelle qu'en vertu du *Règlement n° 1 relatif à la régie interne du Cégep de Saint-Jérôme*, seuls les membres provenant de l'externe sont éligibles à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration.

M^{me} Bournival entend les propositions des membres :

- M. Michael Averill, appuyé par M^{me} Anne-Marie Giard, propose M. Paul Calce.

M. Calce accepte cette mise en candidature et constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare :

**M. Paul Calce, élu par acclamation, président du conseil
d'administration du Collège, pour un mandat d'une année.**

➤ Vice-présidence

M^{me} Bournival entend les propositions des membres :

- M^{me} Patricia Tremblay, appuyée par M^{me} Julie Paquette, propose M^{me} Anne-Marie Girard

M^{me} Girard accepte cette mise en candidature et constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare :

**M^{me} Anne-Marie Girard, élue par acclamation, vice-présidente
du conseil d'administration, pour un mandat d'une année.**

➤ Comité exécutif

Conformément au *Règlement n° 4 relatif au comité exécutif*, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres dudit comité qui est composé du président du conseil d'administration et de la directrice générale, tous deux nommés d'office, de deux membres externes, dont la vice-présidente et de deux membres du personnel, incluant la directrice des études.

À la fin de l'exercice 2018-2019, le comité exécutif était composé de M^{mes} Line Boucher, Patricia Tremblay, Anne-Marie Girard et Nadine Le Gal ainsi que de MM. Paul Calce et Marc-Antoine Lachance.

M^{me} Bournival entend les propositions des membres :

M^{me} Nancy Desjardins, appuyée par Mme Mirelle Beaudet, propose M^{me} Line Boucher.
M. Michael Averill, appuyé de M^{me} Patricia Tremblay, propose M. Marc-Antoine Lachance.

M^{me} Boucher et M. Lachance acceptent leur mise en candidature et constant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité exécutif pour l'année 2019-2020 sera composé de :

M^{me} Line Boucher, membre de l'interne
M. Marc-Antoine Lachance, membre de l'externe
M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études
M^{me} Anne-Marie Girard, vice-présidente
M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale
M. Paul Calce, président du conseil

➤ **Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études**

Conformément au *Règlement n° 11 relatif à la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études*, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres dudit comité qui est composé du président du conseil d'administration nommé d'office, de la directrice générale qui s'ajoute à ce comité lors de l'évaluation de la directrice des études ainsi que de deux membres externes.

M^{me} Bournival entend les propositions des membres :

- M. Paul Calce propose les mêmes membres que la précédente année, soit M^{me} Anne-Marie Giard et M. Michael Averill.

M^{me} Girard et M. Averill acceptent leur mise en candidature et constant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études pour l'année 2019 — 2020 sera composé de :

M. Michael Averill, membre externe
M. Paul Calce, président
M^{me} Anne-Marie Girard, membre externe
M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale (en ce qui concerne la
directrice des études).

➤ **Comité de déontologie**

Conformément au *Règlement n° 18 relatif au code de déontologie des administrateurs*, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie qui est composé du président et de deux autres membres, dont l'un doit être un membre du personnel et l'autre un membre externe du Collège.

M^{me} Bournival entend les propositions des membres :

- M^{me} Julie Boisvert a manifesté son intérêt pour être membre.
- M^{me} Patricia Tremblay propose M^{me} Mirelle Beaudet.

M^{me} Beudet accepte sa mise en candidature et constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité de déontologie pour l'année 2019-2020 sera composé de :

M^{me} Mirelle Beudet, membre du personnel
M^{me} Julie Boisvert, membre externe
M. Paul Calce, président du conseil d'administration

➤ **Comité d'appel**

Conformément à l'article 35 du *Règlement n° 14 relatif au Code de vie du Collège*, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité d'appel qui est composé de quatre membres externes au Collège. Lors de chaque demande de révision ou séance, au moins deux membres doivent être présents.

Dans le rapport du groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme, présenté au point 01.11, les membres ont recommandé que le nombre de membres soit dorénavant de six.

Le conseil d'administration ayant accepté de poursuivre les recommandations du groupe de travail, la présidente d'élection demande aux membres leur intérêt à faire partie de ce comité.

- M. Marc-Antoine Lachance se propose.
- M^{me} Julie Paquette se propose.
- M^{me} Josée Longchamp se propose.
- M^{me} Anne-Marie Girard se propose.
- M^{me} Julie Boisvert a manifesté son intérêt pour être membre.
- M^{me} Patricia Tremblay propose M. Denis Bertrand.

M. Bertrand accepte sa mise en candidature et constatant qu'il n'y a aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare que le comité d'appel pour l'année 2019-2020 sera composé de :

M. Denis Bertrand, membre externe à titre de substitut
M^{me} Julie Boisvert, membre externe à titre de substitut
M^{me} Anne-Marie Girard, membre externe
M. Marc-Antoine Lachance, membre externe
M^{me} Josée Longchamp, membre externe
M^{me} Julie Paquette, membre externe

01.13 Résolution — Rapports d'évaluation 2018-2019 de la directrice générale et de la directrice des études

Les membres du comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études présentent leur rapport d'évaluation. En application de l'article 12 de la Loi, les invités quittent la séance. Pendant les délibérations, la directrice visée par le rapport se retire.

CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement n° 11 relatif à la nomination, au renouvellement du mandat et à l'évaluation du directeur général et du directeur des études* ;

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études se sont réunis le 26 août 2019 afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2018-2019 ont été atteints ;

CONSIDÉRANT le rapport présenté au conseil d'administration par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études.

Marc-Antoine propose, à 21 h 30, de prolonger l'assemblée jusqu'à ce que les points à l'ordre du jour soient épuisés. Tous les membres sont d'accord avec cette proposition.

M^{me} Josée Longchamp, appuyée par M^{me} Nancy Desjardins, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2018-2019 de M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, et ce, tel qu'il a été présenté par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études. »

C.A. 07 (2019-2020)

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Josée Longchamp, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2018-2019 de Mme Patricia Tremblay, directrice des études, et ce, tel qu'il a été présenté par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études. »

C.A. 08 (2019-2020)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

01.14 Résolution — Objectifs professionnels 2019-2020 de la directrice générale et de la directrice des études

CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement n° 11 relatif à la nomination, au renouvellement du mandat et à l'évaluation du directeur général et du directeur des études* ;

CONSIDÉRANT que le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études s'est rencontré le 26 août 2019 afin de fixer les objectifs professionnels respectifs pour chacune des directions, pour l'année 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels proposés sont en lien avec la planification stratégique 2019-2024 ainsi qu'avec le plan d'action du Collège ;

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études relatives aux objectifs professionnels de la directrice générale, M^{me} Nadine Le Gal, pour l'année 2019 — 2020 ;

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études relatives aux objectifs professionnels de la directrice des études, M^{me} Patricia Tremblay, pour l'année 2019 — 2020.

M^{me} Marie-Christine Busque, appuyée par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« - d'adopter la proposition d'objectifs professionnels 2019-2020 à assigner à M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, en lien avec la planification stratégique 2019-2024 et le plan d'action du Collège, et ce, telle qu'elle a été présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ;

– d'adopter la proposition d'objectifs professionnels 2019-2020 à assigner à M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études, en lien avec le Plan stratégique 2019-2024, le Plan directeur de réussite éducative et le Plan d'action du Collège, et ce, telle qu'elle a été présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études. »

C.A. 09 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.15 Informations

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier** : Le souper-spectacle organisé au profit de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier aura lieu le vendredi 27 septembre prochain.
- **Avis de motion Règlement n° 14 relatif au Code de vie du Collège** : Les modifications qui seront apportées à ce règlement permettront d'actualiser le Code de vie. Elles devraient être présentées à l'assemblée du mois de novembre.
- **Assemblée du conseil d'administration et formation du 22 octobre 2019** : La formation prévue le 22 octobre 2019 sur le nouveau modèle de financement des collèges sera reportée au 28 janvier 2020. La formatrice sera M^{me} Carole Bradley, ancienne directrice des finances et de l'approvisionnement. Le 22 octobre prochain, une assemblée ordinaire se tiendra au Centre collégial de Mont-Tremblant, à 16 h.

01.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M^{me} Line Boucher, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 21 h 56.

Paul Calce
Président

Diane Bournival
Secrétaire